



Mariage prévu au Cambodge

Juin 2025

Documents à présenter personnellement à votre représentation suisse

Veuillez prendre note que les autorités cambodgiennes sont les seules compétentes pour délivrer des informations faisant foi concernant les mariages au Cambodge. La procédure exacte doit être clarifiée directement avec les autorités concernées (Ministère des Affaires Étrangères du Cambodge, Ministère de l'Intérieur, Bureau de l'état civil).

Afin qu'un citoyen suisse puisse se marier au Cambodge, il doit disposer d'un «**Marriage Application**» (à la demande des autorités cambodgiennes). La procédure pour obtenir un tel document est la suivante

Pour le partenaire suisse

- Passeport**
- Certificat individuel d'état civil**, établi il y a moins de six mois
 - Le document est délivré par l'office de l'état civil du lieu d'origine.
- Certificat de résidence**, établi il y a moins de six mois
 - Le document est délivré par la commune de résidence
 - Pour les Suisses de l'étranger inscrits auprès d'une représentation suisse, le certificat n'est pas nécessaire
- Attestation de revenus ou de la fortune**
 - En cas d'activité lucrative: attestation de travail avec mention du salaire, établie il y a moins de six mois (certificats de salaire et attestations fiscales ne sont pas acceptées)
 - En cas d'activité lucrative indépendante: extraits du registre du commerce et du compte bancaire des derniers trois mois
 - Pour rentiers: justificatif de la pension actuelle, établi il y a moins de six mois
- Extrait du casier judiciaire**, établi il y a moins de six mois

Pour le partenaire cambodgien

- Passeport cambodgien**
- Acte de naissance ou extrait de l'acte de naissance** (établi il y a moins de six mois)
 - **Certificat de résidence**, établi il y a moins de six mois par l'autorité responsable (dans les villes «Sangkat» ou dans les provinces «Commune») du lieu de résidence
- Certificat d'état civil** (« célibataire », « divorcé », « veuf »), établi il y a moins de six mois
 - Le certificat doit être demandé personnellement auprès du « Sangkat » ou « Commune » du lieu de résidence
 - Si divorcé, en **outre jugement de divorce** ainsi que la **déclaration certifiant le caractère définitif et exécutoire** du jugement
 - Si veuf, en outre **acte de décès** de l'époux décédé
- Copie du **livret de famille** (aucune traduction nécessaire)
- Le cas échéant, certificat de **changement du nom de famille, resp. du prénom**, établi par le tribunal compétent („Phnom Penh Municipal Court“ resp. „Provincial Court“).

Pour les enfants en commun

- Acte de naissance ou extrait de l'acte de naissance** (établi il y a moins de six mois) de l'enfant

Embassy of Switzerland
35 North Wireless Road, (Thanon Witthayu)
Bangkok 10330

G.P.O. Box 821, Bangkok 10501

Telefon: 02 674 6900; Fax: 02 674 6901
bangkok.cc@eda.admin.ch
www.eda.admin.ch/bangkok

- Si la mère de l'enfant et le père suisse ont annoncé la naissance aux autorités cambodgiennes personnellement et au moyen de la signature / des empreintes digitales, aucune reconnaissance de paternité séparée n'est requise.
- Sinon, un **certificat de reconnaissance de paternité**, délivré par l'autorité cambodgienne compétente («Sangkat» ou «Commune») pour le lieu d'établissement de l'acte de naissance, doit être remis.

Passeport étranger de l'enfant, si disponible

Tous les documents et actes doivent être remis personnellement par le partenaire cambodgien **en original** auprès de l'[Agence consulaire à Phnom Penh](#), pour vérification par un avocat mandaté. Leur soumission doit avoir lieu pendant les [heures d'ouverture du guichet](#) (sans rendez-vous). Les actes établis une seule fois (p. ex. acte de naissance) seront rendus immédiatement.

Les fiancés devront ensuite prendre un rendez-vous au Centre consulaire régional à Bangkok pendant les [heures d'ouverture du guichet \(sur rendez-vous\)](#) « Civil status » uniquement).

Traduction

Les documents en langue khmère doivent être **traduits** en français, anglais, allemand ou italien :

GO CO., LTD. TRANSLATION
98C rue 108, Phnom Penh
Tel. +855 12 47 65 65 ou +855 23 98 68 69
Email: go_translation@hotmail.com
Langues: en/fr/kh

PYRAMID SERVICE CO., LTD.
Phnom Penh Center, North Building, Ground Floor, Office 011, Corner of Preah Sihanouk (274) and Sothearos (3) Blvds.
Tel. +855 17 86 35 45 ou +855 23 21 75 45
Email: info@pyramidtranslate.com
Langues: en/fr/de/it/kh

CELLULE DE TRADUCTION D'URPP
1, bâtiment D de l'ILE, Université royale de Phnom Penh, Bd. de la Fédération de Russie, Phnom Penh
Tel. +855 12 78 76 65 ou +855 12 31 68 46
Email: ctddef@gmail.com
Langues: fr/kh

FIRST-CLASS SOLUTIONS LTD.
12 Street 222, Phnom Penh
Tel. +855 23 21 41 42 ou +855 78 56 78 63
Email: fcmanagement@firstclass.com.kh
Langues: en/fr/de/it/kh

Vérification approfondie

Pour la **vérification** des documents et actes cambodgiens par un **avocat** mandaté par le Centre Consulaire Régional un montant d'**au moins USD 330.00** sera facturé. Celui-ci doit être payé en THB ou en USD lors de la soumission des actes. Le montant exact dépend du nombre de documents et de leur lieu d'établissement.

Emoluments

Lors du dépôt des documents, les émoluments pour l'émission du « Marriage Application » ainsi que les émoluments en fonction du temps consacré pour le traitement des documents et actes étrangers sont à payer en **THB** ou en **USD**. Le montant s'élève à **CHF 190.00** et est perçu en accord avec l'Ordonnance sur les émoluments du Département fédéral des affaires étrangères (OEmol-DFAE) ainsi que l'Ordonnance sur les émoluments en matière d'état civil (OEEC).

Informations supplémentaires

La représentation suisse peut donner avant le mariage des informations quant au nom de famille à porter après le mariage.

Temps de traitement

Le « Marriage Application » pourra être établi seulement après la vérification des documents et actes cambodgiens. Celui-ci peut - généralement **environ dix jours** après l'entretien personnel – être retirée auprès de l'Agence consulaire à Phnom Penh pendant les [heures d'ouverture](#) du guichet.